



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Armée suisse

RAPPORT ANNUEL

07

Service social de l'armée

Table des matières et Impressum

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport du chef du Service social de l'armée	3
Rapport du chef des domaines sociaux de l'armée	4
Organigramme du Service social de l'armée	7
Conseillers sociaux de milice	8
Comptes/Budget	9
Diagrammes	10
Aides financières par canton	11
Dépenses pour l'aide 1918–2007	12
Aides financières par ER et CR	13
Chiffres de référence	13
Patients militaires et survivants	14
Fondation pour l'assistance juridique et fonds de prévoyance	14
Organisation des loisirs	15
Recrues suisses provenant de l'étranger	15
Lessive du soldat à Münsingen	16
Linge de corps: remise aux militaires	16
Quelques exemples de cas traités par le Service social	17
Chefs du Service social de l'armée	19
Chefs des domaines sociaux de l'armée	19

EDITEUR

Service social de l'armée
Rodtmattstrasse 110
3003 Berne
Tel. 0800 855 844

MISE EN PAGE / GRAPHISME

Centre des médias électroniques (cme)
3003 Berne

82.001 f 02.02.2008

Rapport du Chef du Service social de l'armée (SSA)

BRIGADIER DOMINIQUE ANDREY, CHEF DU PERSONNEL DE L'ARMÉE (J1) ET CHEF DU SERVICE SOCIAL DE L'ARMÉE



« Sans individus, il n'y a pas d'armée ! » Ce slogan qui accompagne mon action en tant que Chef du Personnel de l'armée ne se veut pas seulement l'expression de besoins en effectifs pour alimenter les rangs des bataillons ; il veut montrer que chaque citoyen qui effectue ses obligations militaires est un cas particulier et mérite qu'on lui consacre l'attention nécessaire. L'armée est une somme d'individus, et si on les néglige c'est l'ensemble qui n'est plus cohérent.

Nous avons une armée de milice, nous voulons une armée de milice. C'est non seulement la tradition, mais c'est aussi la volonté du peuple suisse qui requiert de ses citoyens la mise à disposition d'une partie de leur temps pour contribuer à assurer la sécurité collective. Chaque citoyen qui est reconnu apte est astreint à se mettre à disposition et à effectuer un service militaire, ou un service de remplacement. De ce fait, notre armée est un reflet de notre société et non pas une sélection arbitraire. Cela en fait sa force quant à son ancrage dans le pays ; cela entraîne un brassage social et culturel bénéfique à notre communauté nationale ; mais cela met aussi en exergue les nombreuses disparités qui sont présentes dans notre pays.

Ces disparités sociales sont souvent accentuées par l'obligation d'effectuer des périodes de service militaire. On constate dans les jeunes générations des difficultés croissantes à concilier vie civile et obligations militaires. La mise en concordance des plans d'études et des services d'instruction militaire de base relève de la quadrature du cercle ; la compétition sur le marché du travail se fait de plus en plus rude et profite à ceux qui sont immédiatement disponibles ; la très haute flexibilité géographique requise par l'économie moderne ne prend que peu en compte les obligations nationales ; les emplois précaires sont fragili-

sés par les absences dues au service militaire. Et il faut bien admettre que cela ne touche plus la totalité des citoyens, mais un petit quart des jeunes d'une même tranche d'âge : en effet, les quelques 65 % de jeunes hommes qui font du service militaire se trouvent en compétition pour les études ou sur le marché du travail avec ceux qui ne font pas de service, avec les jeunes femmes et avec les étrangers établis en Suisse. Ils se trouvent donc non seulement dans une situation défavorable, mais sont en plus une minorité.

Certes, la législation prévoit une protection de l'emploi, une compensation pour la perte de revenu et une aide appropriée en cas de problèmes de santé. Mais cela ne couvre de loin pas les efforts personnels consentis, tout spécialement dans les tranches d'âge où le démarrage dans la vie active est souvent ardu. De nombreux jeunes se trouvent donc dans une situation naturellement difficile et rendue plus critique par le fait de devoir remplir leurs obligations militaires. Il n'est pas normal qu'ils en souffrent, et c'est le rôle du Service social de l'armée et des œuvres d'entraide militaires de les aider à surmonter les difficultés matérielles engendrées par leur présence sous les drapeaux.

Il est donc fondamental pour la crédibilité et la pérennité de notre système de milice que nos concitoyens qui effectuent leur service militaire se sentent non seulement appuyés et reconnus par la société civile, mais que leur situation matérielle soit assurée. Il ne s'agit pas de gagner de l'argent en faisant du service militaire, mais tout simplement d'éviter d'en perdre. Je remercie donc tous les donateurs et tous ceux qui s'engagent, hier, aujourd'hui et demain, au profit de nos militaires et de leurs familles, afin de les aider à remplir leurs tâches de citoyens-soldats. Car, « sans ces individus, il n'y a pas d'armée ! » ■

Rapport du chef des domaines sociaux de l'armée

ROBERT STÄHLI, CHEF DES DOMAINES SOCIAUX DE L'ARMÉE

NOS DEVOIRS

Le Service social de l'armée (SSA) aide les militaires (mil) et les membres de la protection civile qui, à cause de leurs obligations militaires soldées, sont en butte à des difficultés d'ordre personnel, professionnel ou familial. L'aide est octroyée sous forme de conseils et d'octroi rapide d'aides financières en complément à l'allocation pour perte de gain (APG). Le soutien est accordé aux mil dans les écoles de recrues et les cours de répétition ainsi qu'aux patients militaires et survivants. Depuis peu, nous soutenons à l'avenir les personnes qui seront engagées dans des opérations au service du maintien de la paix (FFD), et qui en raison de ce service se trouvent dans le besoin. Dans ce but nous avons mis en place durant l'année dernière les conditions nécessaires et une cellule spécialisée FFD.

ECOLE DE RECRUES (ER)

Comme toujours, les recrues sont nos clients principaux. En 2007 nos conseillers sociaux ont visité une fois de plus les trois départs de l'ensemble des écoles de recrues. 1'832 recrues (1'802 l'année précédente) ont sollicité un entretien. Ce chiffre correspond, comme l'année précédente, au 9% des recrues entrées en service. Près de la moitié, soit 921 recrues (841) ont reçu une aide financière. Les autres, un peu moins de la moitié, soit 911 recrues (961) ont été assistées par un conseil. Globalement, nous avons investi près de 1,8 mio. de francs pour les recrues. Ce montant représente, comme l'année précédente, le 72% de nos dépenses, lesquelles ont augmenté de près de 200'000 francs. Les raisons de cette augmentation proviennent des effectifs d'entrée en service plus élevés et par conséquent d'un plus grand nombre d'aides financières.

Conclusion: tant le nombre d'entretiens de conseil que les aides financières ont augmenté. Les dépenses de 1,8 mio. de francs correspondent à la moyenne des deux dernières années (2005: 2 mio., 2006: 1,6 mio.).



COURS DE RÉPÉTITION (CR)

L'aide financière accordée aux mil en cours de répétition a de nouveau augmenté. 251 mil (223 l'année précédente) ont reçu une aide matérielle. Comme l'année dernière 139 mil ont été aidés par un conseil personnel. Au total, ce sont 325'000 francs qui ont été distribués. Cette somme correspond, comme l'an passé, à 13% des

dépenses globales et a augmenté de 40'000 francs. Les raisons de cette augmentation sont inchangées. Depuis l'introduction de l'Armée XXI l'âge et la personnalité des bénéficiaires a changé. Les mil en CR sont essentiellement plus jeunes, se trouvent encore pour la plupart en formation et, par conséquent, rencontrent souvent des difficultés financières. Les étudiants, par exemple, ne reçoivent que l'APG de base.

Conclusion: nouvelle augmentation du nombre des conseils et des montants accordés. La tendance à la hausse se poursuit.

PATIENTS MILITAIRES ET SURVIVANTS

Le SSA conseille et apporte un soutien complémentaire aux patients militaires dans les cas où les prestations de la SUVA-Assurance militaire ne sont pas encore fournies ou lorsqu'elles ne correspondent pas au minimum vital. Le SSA assiste et aide les survivants confrontés au décès d'un membre de leur famille et qui n'arrivent plus à maîtriser la situation.

En 2007, le SSA s'est occupé de 159 (148 l'année précédente) patients militaires et survivants. Environ un tiers a bénéficié d'une aide financière. Au total, nous avons versé 295'000 francs pour les patients militaires et les survivants. Par rapport à l'année précédente, ce montant a augmenté de 20'000 francs et représente toujours le 12% des dépenses globales. L'augmentation du nombre de dossiers est due, entre autres, à quelques cas d'assistance repris de la Fondation zurichoise Winkelried.

Madame Sylvia Omura-Pestalozzi, présidente de la Fondation Rudolf Pohl, a eu une idée particulière. A l'occasion du 55^{ème} anniversaire de son existence, la fondation a offert une prime de Noël de 555 francs à 63 veuves et

patients militaires. Les plus âgés d'entre eux ont été fortement surpris de ce noble geste et nous ont témoigné leur reconnaissance par des mots touchants

Conclusion: le nombre de patients militaires et de veuves est resté inchangé par rapport à l'année précédente. Légère augmentation des dépenses. Tendence stable.

LOISIRS DANS LES ÉCOLES ET LES COURS

Le SSA encourage et soutient les activités destinées au bien-être des militaires pendant les loisirs. Durant l'année en cause, nous avons surtout financé des équipements de loisirs pour 29'000 francs. Près d'un tiers de cette somme a été nécessaire pour le remplacement des installations endommagées à la suite des inondations de l'été passé à Lyss (ER méc élo), car il est bien connu que la Confédération n'est pas assurée dans ce cas.

DÉPENSES TOTALES

Les dépenses totales en 2007 se sont élevées à 2,5 mio. de francs. En comparaison aux 2,3 mio. de l'année précédente, cela représente une augmentation de plus de 200'000 francs.

ORGANISATION ET PERSONNEL

Comme à l'accoutumée, les deux rapports (allemand/français) avec les personnes de liaison pour les questions sociales dans les écoles de recrues et de cadres ont eu lieu en février. Ces occasions nous permettent d'orienter les personnes responsables sur les activités du SSA durant l'année écoulée et, plus précisément, sur nos attentes pour l'année en cours, dans le but d'améliorer notre collaboration. En outre, ces contacts personnels favorisent l'échange d'idées et permettent d'entretenir la camaraderie.

Au mois de mars s'est tenu le rapport avec nos conseillers sociaux de milice. Cette journée a pour but d'informer les participants sur les nouveautés avant le 1er départ d'ER, de remédier aux erreurs constatées et de préparer les prochains engagements des miliciens. Durant l'année en cause, nous avons pu former cinq nouveaux conseillers de milice qui, durant une semaine, ont été instruits en fonction de nos besoins. Deux miliciens ont été libérés de leurs obligations militaires pour raison d'âge. Les conseillers sociaux de milice appuient nos conseillers sociaux professionnels à l'occasion des entretiens de conseil dans

les écoles de recrues. Ils accomplissent leur service à la journée, échelonnés par départ d'ER, c'est-à-dire trois fois par année.

Nous avons poursuivi notre reportage par départ ER et avons publié une « SDA-Info » à la fin de chaque 8^{ème} semaine ER. Par cette publication, nous tenons à informer les œuvres d'entraide et nos autres partenaires, de même que les formations d'application et leurs écoles respectives, sur l'actualité au sein du SSA.

Le congrès annuel des œuvres d'entraide militaires, sous la conduite du Don National Suisse pour nos soldats et leur famille (DNS), a eu lieu en automne à Ermatingen/TG. En 2008, le congrès sera organisé par le SSA. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà réserver la date du 16 mai 2008.

Dans l'année en cours, la dernière place vacante a pu être occupée. Le 1er octobre 2007 Madame Melina Maulella a succédé à Madame Anita Klose. Madame Maulella, assistante sociale diplômée HES, renforce le domaine technique « Conseil social » et collabore également dans le domaine « Administration ». En raison de ses connaissances linguistiques, elle a également repris la fonction de Madame Germana Gaggetta, une collaboratrice à temps partiel de longue date, qui s'occupait de l'assistance des veuves et patients militaires de langue italienne. Je souhaite beaucoup de satisfaction et de succès à Madame Maulella et j'adresse mes remerciements à Madame Gaggetta pour son réel engagement et son excellent travail.

Au 1^{er} janvier 2008 le Brigadier Hans-Peter Walser a repris la direction du Personnel de l'armée (J1) et de ce fait également la responsabilité de Chef du Service social de l'armée.

Le Brigadier Walser a étudié à l'Université de Berne et y a obtenu une licence en droit. Il est entré au service du corps des instructeurs de l'infanterie en 1994. De 1998 à 2002, il a été officier d'état-major au service du chef de l'Etat-major général puis il a fréquenté la National Defense University à Washington D.C. pour la formation de Master of Science in National Resource Strategy.





Je félicite le Brigadier Walser pour cette nomination et lui souhaite beaucoup de chance et de succès dans l'exercice de ces deux nouveaux mandats.

J'adresse un remerciement tout particulier à l'ancien Chef du Personnel de l'armée (J1) et Chef du Service social de l'armée pour les deux ans durant lesquels il s'est engagé intensivement pour défendre les intérêts des militaires. Je félicite cordialement le Brigadier Dominique Andrey pour sa nomination au poste de Commandant des Forces terrestres et sa promotion au grade de Commandant de corps. A lui également j'adresse mes souhaits de chance et de succès dans sa nouvelle fonction.

Le 1er janvier 2008 marque pour le SSA le 10^{ème} anniversaire de son existence! Au 1er janvier 1998, l'« Office central des œuvres sociales » changeait de nom pour le « Service social de l'armée ». Jusqu'à cette date, les responsables s'appelaient « Chef des œuvres sociales de l'armée » au lieu de « Chef du Service sociale de l'armée ».

REMERCIEMENTS

Le SSA remercie les œuvres d'entraide et fondations suivantes pour leur généreux soutien:

- **Don national suisse (DNS)**
- **Fonds social de la défense et de la protection de la population**
- **Fondation Rudolf Pohl**
- **Fondation bernoise Winkelried et Laupen**

- **Fondation lucernoise Winkelried**
- **Fondation thurgovienne Winkelried**
- **Fondation zurichoise Winkelried**
- **Aide aux soldats bernois**

Notre aide ne serait pas possible sans les contributions de ces donateurs.

Il va de soi qu'un grand merci est également adressé aux institutions suivantes:

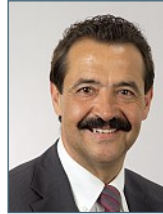
- **Cevi Militär Service**
pour la fourniture de linge de corps
- **Lessive du soldat Münsingen**
pour le traitement des boîtes à linge
- **Organisation des suisses de l'étranger**
pour le soutien apporté aux suisses de l'étranger
- **SUVA-Assurance militaire (AM)**
pour le règlement de cinq cas d'un montant total de 50'000 francs à prélever du fonds de renoncement aux rentes

De plus, nous adressons nos remerciements à tous les autres partenaires ou personnes pour le soutien qu'ils nous ont apporté sous quelque forme que ce soit.

En conclusion, je remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leur précieux travail et pour leur soutien.

Organigramme du Service social de l'armée

ETAT JANVIER 2008



STÄHLI ROBERT

Chef des domaines sociaux de l'armée



LÄNG VICTOR

Chef domaine consultation sociale et rempl. chef domaines sociaux de l'armée



BRUN ROLF

Collaborateur spécialisé consultation sociale et remplaçant chef domaine consultation sociale

NYFFENEGER DANIEL

Collaborateur spécialisé finances



VARRIN HUBERT

Collaborateur spécialisé consultation sociale

LAUPER ELISABETH

Collaboratrice spécialisée administration / consultation sociale



MAULELLA MELINA

Collaboratrice spécialisée consultation sociale / administration

Conseillers sociaux de milice

CONSEILLERS SOCIAUX DE MILICE S'ENTREtenant AVEC DES MILITAIRES



Bigler Jarno



Leitenberg Cédric



Zäch Oliver



Schumacher David



Nicolier Sylvain



Lüthi Kai

Comptes / Budget

RECETTES	COMPTES 2006	BUDGET 2007	COMPTES 2007	BUDGET 2008
Don national pour nos soldats et leurs familles (DNS)	500'000.00	500'000.00	500'000.00	500'000.00
Fonds social pour la défense et la protection de la population (SVB) constitué : <ul style="list-style-type: none"> • de la Fondation fédérale Winkelried • du Fonds Baron de Grenus • du Fonds Geschwister Pitschi • des caisses de secours dissoutes d'états-majors/d'unités d'Armée 95 	1'400'000.00	1'400'000.00	1'400'000.00	1'600'000.00
Fondation Rudolf Pohl	300'000.00	300'000.00	300'000.00	300'000.00
Recettes diverses (Fondations cantonales Winkelried, intérêts, remboursements, dons)*	283'717.05	210'000.00	262'547.85	200'000.00
TOTAL RECETTES	2'483'717.05	2'410'000.00	2'462'547.85	2'600'000.00

DÉPENSES	COMPTES 2006	BUDGET 2007	COMPTES 2007	BUDGET 2008
Soutiens financiers ER	1'629'675.90	1'750'000.00	1'797'631.75	1'850'000.00
Soutiens financiers CR	281'088.85	300'000.00	324'695.60	350'000.00
Protection civile	2'005.00	5'000	0.00	5'000.00
Patients militaires (PM)	160'614.95	165'000.00	187'482.50	195'000.00
Fondation APMS	50'000.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
Survivants de PM	111'025.45	110'000.00	107'839.35	115'000.00
Loisirs dans écoles et cours	28'788.75	25'000.00	28'896.10	30'000.00
Frais Postfinance	0.00	0.00	3'576.45	5'000.00
TOTAL DÉPENSES	2'263'198.90	2'410'000.00	2'500'121.75	2'600'000.00
Excédent de dépenses			37'573.90	
Excédent de recettes	220'518.15			

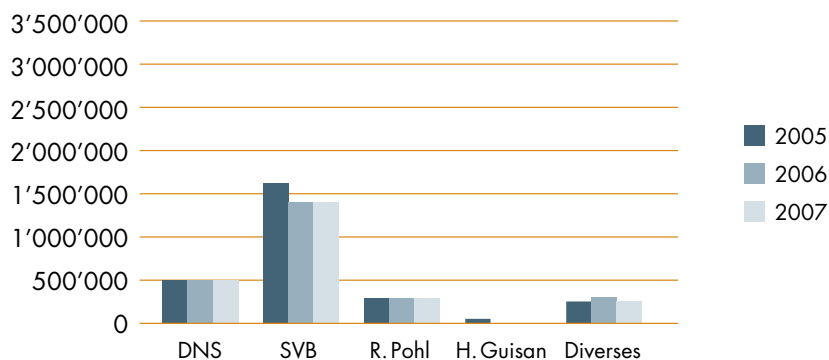
COMMENTAIRE:

* 2007 = Fondations cant. Winkelried: ZH 110'000 Fr. ; TG 8'000 Fr. ; LU 10'000 Fr. ; BE 50'000 Fr. ainsi que Berner Soldatenhilfe 15'000 Fr.

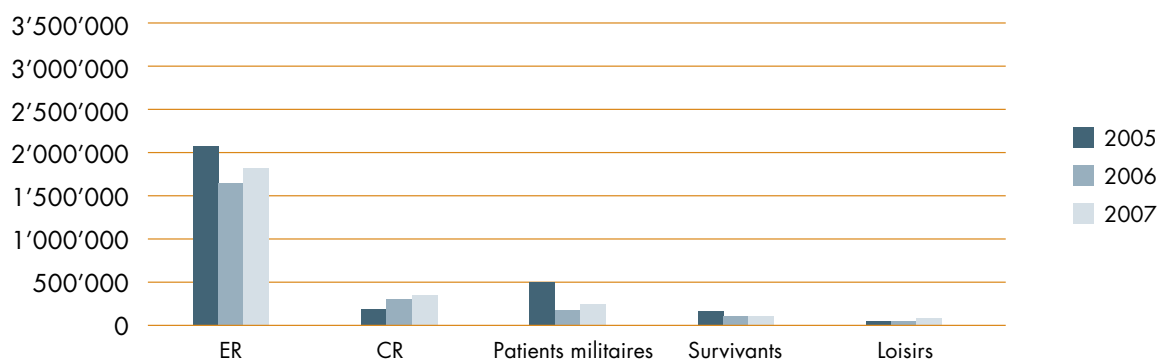
Nous remercions cordialement tous nos généreux donateurs pour l'aide financière qu'ils nous ont apportée durant l'année 2007. Les militaires dans le besoin sont très reconnaissants de cette aide!

Diagrammes

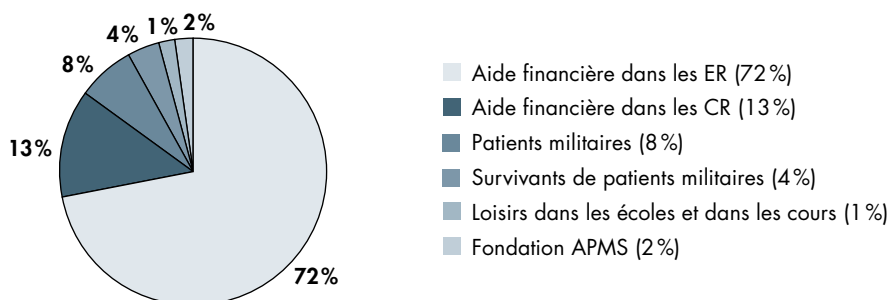
COMPARAISON ENTRE LES RECETTES DES ANNÉES 2005 – 2007



COMPARAISON ENTRE LES DÉPENSES DES ANNÉES 2005 – 2007



RÉPARTITION DES AIDES FINANCIÈRES 2007 EN %



Aides financières par canton

CANTON	ER		CR		TOTAL		%
	militaires	montant en Fr.	militaires	montant en Fr.	militaires	montant en Fr.	
AG	71	87'375.00	4	2'250.00	75	89'625.00	4.22
AI							
AR	4	3'440.00			4	3'440.00	0.16
BE	139	133'882.85	20	22'160.00	159	156'042.85	7.35
BL	26	24'065.00	1	300.00	27	24'365.00	1.15
BS	26	38'933.55	3	1'800.00	29	40'733.55	1.92
FR	73	115'015.35	26	46'285.00	99	161'300.35	7.60
GE	117	225'144.65	62	87'106.20	179	312'250.85	14.71
GL	1	100.00			1	100.00	
GR	23	25'490.00	2	1'195.00	25	26'685.00	1.26
JU	14	24'150.00	2	2'010.00	16	26'160.00	1.23
LU	36	44'640.00	1	1'375.00	37	46'015.00	2.17
NE	44	105'434.80	12	13'232.00	56	118'666.80	5.59
NW	1	2'070.00			1	2'070.00	0.10
OW	3	2'500.00			3	2'500.00	0.12
SG	39	47'013.55	5	5'585.00	44	52'598.55	2.48
SH	6	3'420.00			6	3'420.00	0.16
SO	30	37'245.00	3	2'800.00	33	40'045.00	1.89
SZ	11	13'107.00			11	13'107.00	0.62
TG	19	25'152.50			19	25'152.50	1.19
TI	31	61'872.05	8	8'653.00	39	70'525.05	3.32
UR	2	800.00	1	1'710.00	3	2'510.00	0.12
VD	250	481'321.15	70	77'893.40	320	559'214.55	26.35
VS	75	141'686.30	22	35'602.00	97	177'288.30	8.35
ZG	9	14'680.00			9	14'680.00	0.69
ZH	122	139'093.00	16	14'739.00	138	153'832.00	7.25
TOTAL	1'172	1'797'631.75	258	324'695.60	1'430	2'122'327.35	100.00

RÉPARTITION

- Soutiens financiers en général: Fr. 1'709'027.00
- Aides uniques: Fr. 178'300.00
- Contributions aux frais d'études: Fr. 113'600.35
- Inaptitude au placement: Fr. 121'400.00

Dépenses pour l'aide 1918–2007

DÉPENSES POUR L'AIDE APPORTÉE DANS LES ÉCOLES ET DANS LES COURS MILITAIRES AINSI QU'AUX PATIENTS MILITAIRES ET AUX SURVIVANTS

ANNÉE	TOTAL ANNUEL	DÉPENSES POUR LES ÉCOLES	DÉPENSES POUR LES COURS, PATIENTS MILITAIRES ET SURVIVANTS	TOTAL GÉNÉRAL 1918–2007
1918–1945	1'211'177.47	12'791.35		21'138'446.61
1950	621'884.08	42'757.87		25'133'512.88
1955	546'738.05	79'892.50		28'415'731.86
1960	633'299.70	101'170.65		31'424'135.33
1965	648'717.50	201'088.85		34'827'740.35
1970	665'942.17	364'279.50		38'274'136.64
1975	636'022.40	413'018.05	223'004.35	42'159'769.29
1980	515'231.25	343'971.60	171'259.65	44'501'034.79
1985	602'005.90	378'200.65	223'805.25	47'392'382.84
1990	698'567.90	405'688.40	292'879.50	50'657'251.29
1991	893'617.45	579'926.40	313'691.05	51'550'868.74
1992	1'218'065.60	719'448.90	498'616.70	52'768'934.34
1993	1'669'159.55	1'101'458.15	567'701.40	54'438'093.89
1994	1'460'051.15	1'058'851.55	401'199.60	55'898'145.04
1995	1'578'573.95	1'156'388.20	422'185.75	57'476'718.99
1996	2'320'583.65	1'788'701.05	531'882.60	59'797'302.64
1997	2'387'048.75	1'904'198.40	482'850.35	62'184'351.39
1998	2'737'507.30	2'171'683.55	565'823.75	64'921'858.69
1999	3'025'617.65	2'466'355.20	559'262.45	67'947'476.35
2000	2'844'990.95	2'314'128.75	530'862.20	70'792'467.30
2001	2'735'046.75	2'166'503.05	557'686.40	73'527'514.05
2002	3'320'107.60	2'570'449.95	731'266.35	76'847'621.65
2003	3'693'020.00	3'016'317.85	676'702.15	80'540'641.65
2004	3'425'450.50	2'704'556.35	720'894.15	83'966'092.15
2005	2'847'716.00	2'023'361.95	824'354.05	86'813'808.15
2006	2'263'198.90	1'629'675.90	633'523.00	89'077'007.05
2007	2'500'121.75	1'797'631.75	702'490.00	91'577'128.80

Aides financières par ER et CR

AIDES FINANCIÈRES PAR ER

ANNÉE	1. DÉPART			2. DÉPART			3. DÉPART			TOTAL	EN % DES ENTRÉS
	Conseil	Financier	Total	Conseil	Financier	Total	Conseil	Financier	Total		
2005	300	350	650	401	279	680	360	347	707	2'037	11
2006	334	316	650	295	247	542	332	278	610	1'802	9
2007	334	389	723	235	236	471	342	296	638	1'832	9

AIDES FINANCIÈRES PAR CR

ANNÉE	Conseil	Financier	Total
2005	116	165	281
2006	139	223	362
2007	139	251	390

Chiffres de référence

CHIFFRES DE RÉFÉRENCE	
Prestations financières	1'500
Aide financière (Fr.)	2,5 Mio.
Nombre de collaborateurs du SSA	7
Appels au n° tél. 0800 855 844	5'700
Assistance aux patients militaires et aux survivants (veuves)	150
Nombre de conseillers sociaux de milice	25

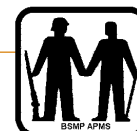
Patients militaires et survivants

RÉGULIÈREMENT ASSISTÉS, VISITÉS ET SOUTENUS PAR LE SSA

2007	AIDE FINANCIÈRE	ASSISTANCE	TOTAL
Patients militaires	23	82	105
Survivants	29	25	54
Total général	52	107	159

ANNÉE	PATIENTS MILITAIRES	SURVIVANTS	TOTAL
2001	72	78	150
2002	71	76	147
2003	76	74	150
2004	82	65	147
2005	91	59	150
2006	91	57	148
2007	105	54	159

Fondation pour l'assistance juridique et fonds de prévoyance



FONDATION POUR L'ASSISTANCE JURIDIQUE ET FONDS DE PRÉVOYANCE DE L'ASSOCIATION PATIENTS MILITAIRES SUISSES (APMS)

PART DE FRAIS D'ASSISTANCE JURIDIQUE APMS À LA CHARGE DU SSA	
ANNÉE	EN FR.
2001	135'077.65
2002	143'831.75
2003	163'901.40
2004	187'551.30
2005	343'641.00
2006	50'000.00
2007	50'000.00

Organisation des loisirs

DANS LES ÉCOLES / COURS MILITAIRES

ANNÉE	TOTAL FR.	ANNÉE	TOTAL FR.	ANNÉE	TOTAL FR.
1985	7'151.25	1998	3'248.45	2003	28'946.70
1990	6'996.80	1999	9'921.75	2004	22'375.55
1995	7'676.20	2000	11'421.30	2005	14'811.85
1996	7'611.30	2001	10'857.30	2006	28'788.75
1997	5'197.85	2002	18'391.30	2007	28'896.10

Divertissements musicaux et exposés instructifs, contributions aux frais d'infrastructure, expositions, etc.

Recrues suisses provenant de l'étranger

En plus de l'envoi d'un colis de victuailles, l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) fournit à ces recrues diverses prestations de service (par exemple, service de consultation juridique, conseils en matière de formation, etc.). Le SSA participe financièrement à l'envoi des colis.

NOMBRE DE RECRUES SUISSES PROVENANT DE L'ÉTRANGER				
ANNÉE	ER DE PRINTEMPS		ER D'ÉTÉ	TOTAL
2001	16		36	52
2002	19		13	32
2003	15		26	41
ANNÉE	ER DÉPART 1	ER DÉPART 2	ER DÉPART 3	TOTAL
2004	18	21	10	49
2005	15	19	7	41
2006	11	11	10	32
2007	15	14	7	36

Lessive du soldat à Münsingen

NOMBRE DE BOÎTES À LINGE TRAITÉES ET FRAIS OCCASIONNÉS. LES FRAIS SONT À LA CHARGE DU DNS.

ANNÉE	NOMBRE DE BOÎTES	FRAIS
2003	559	17'847.70
2004	443	15'578.75
2005	810	23'794.00
2006	1391	38'496.85
2007	1804	53'655.65



Aujourd'hui aussi on joint une bonne plaque de chocolat à chaque envoi de lessive dont on s'occupe; puis on renvoie le tout au militaire.

Linge de corps: remise aux militaires

REMISE DEPUIS LE 01.01.97 PAR CEVI MILITÄR SERVICE, ZÜRICH. FRAIS À LA CHARGE DU DNS.

ANNÉE	TOTAL FRAIS
1984	26'161.65
1985	25'577.75
1986	21'885.00
1987	33'187.65
1988	16'860.70
1989	22'032.90
1990	25'244.55
1991	26'056.40
1992	34'292.25
1993	36'042.65
1994	26'815.75
1995	20'440.10

ANNÉE	TOTAL FRAIS
1996	18'903.55
1997	18'560.35
1998	25'182.95
1999	24'799.10
2000	33'541.25
2001	26'410.90
2002	29'100.50
2003	26'403.00
2004	15'858.00
2005	21'418.00
2006	35'664.00
2007	49'730.35

Quelques exemples de cas traités par le Service social

AIDE MATÉRIELLE ET PSYCHOSOCIALE POUR UNE RECRUE

Un jeune homme nous contacte au début de son école de recrues (ER), à la recherche de conseils. Il a été licencié par son employeur, moyennant un délai de préavis légal, pour le début de l'ER. Les allocations pour perte de gain de 1500 francs net par mois ne parviennent pas à couvrir ses frais en raison du loyer de son appartement. Des réserves, il n'en a pas. Au contraire, il est même légèrement endetté. Selon nos prescriptions budgétaires une aide au logement de 150 francs peut lui être accordée pendant la durée de l'ER.

Dans le cadre d'un entretien personnel, suivi par un contact avec le supérieur hiérarchique de la recrue, nous avons constaté que les difficultés financières ne constituent pas le seul problème de ce militaire: il souffre en fait de difficultés de lecture et d'écriture. Un problème qui se répercutera également sur l'instruction au quotidien militaire. Dans le langage spécialisé, cette difficulté de lecture et d'écriture est également appelée « illettrisme ».

L'illettrisme est un phénomène social que l'on peut observer dans les pays industrialisés. Il concerne des adultes qui parlent la langue du pays ou de la région dans laquelle ils vivent et qui ont suivi la scolarité obligatoire (au moins 9 ans), mais qui ne maîtrisent que mal les compétences de base, à savoir la lecture, l'écriture et le calcul.

Les causes de l'illettrisme sont multiples; elles trouvent leurs racines dans l'environnement familial, scolaire, personnel et social. Les conséquences de l'illettrisme sont à la fois individuelles (manque de confiance en soi, difficultés pratiques quotidiennes, choix professionnels restreints) et sociétales (perte de la cohésion sociale, émergence d'une société à deux vitesses ou obstacles posés à l'exercice de la citoyenneté). C'est donc un problème complexe qu'il s'agit d'aborder sous divers angles, en coordonnant les approches dans tout le secteur de la formation.

L'Armée suisse ne reste pas indifférente à cet égard. Dans le cadre du projet « LUSIA » (Lesen und Schreiben in der Armee – Lire et écrire dans l'armée), le Service psychologique et pédagogique de l'armée (SPP) offre depuis 2006 des cours en français et en allemand aux recrues souffrant de lacunes d'écriture et de lecture. Ces mesures visent à encourager et à soutenir les militaires afin d'améliorer leurs chances dans toutes les situations de la vie.

En accord et en collaboration avec la personne concernée, le supérieur hiérarchique et le SPP, nous pouvons offrir notre aide rapidement et de manière pragmatique en invitant

le militaire à suivre un cours intensif à proximité de son école de recrues.

Le militaire bénéficie par conséquent d'une aide à la fois financière et psychosociale. Ce soutien rapide et efficace permet de le soulager de manière considérable et se répercute aussi positivement sur la marche du service. La recrue peut ainsi se concentrer plus facilement sur son instruction..

UN INTÉRIMAIRE AU COURS DE RÉPÉTITION

De plus en plus de militaires qui effectuent leur cours de répétition sont liés à leur employeur par un contrat à durée déterminée. Ils exercent une ou plusieurs missions temporaires de courte durée. Par contre, ils ne reçoivent que 80% du salaire réalisé avant le service au titre de l'allocation pour perte de gain (APG).

Ce qui pourrait être supportable durant une école de recrues devient souvent problématique durant un cours de répétition lorsque le militaire a pris son indépendance et surtout des engagements calculés en fonction de ses revenus. Au moment où il engage une dépense, il ne pense pratiquement jamais aux conséquences financières qui pourraient en résulter lors du prochain cours de répétition. C'est justement lorsqu'il en parle à son employeur ou qu'il reçoit le décompte de la Caisse de compensation que le problème financier apparaît.

Un militaire nous contacte pour nous exposer sa situation. Depuis la fin de sa formation professionnelle, sanctionnée par un certificat fédéral de capacité, il n'a pas trouvé d'emploi à durée indéterminée. Il s'est donc inscrit comme intérimaire dans une société de placement temporaire et reçoit régulièrement des missions dans différentes entreprises.

Peu de temps avant son cours de répétition, il réalise qu'il n'aura pas droit au versement du salaire intégral, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des entreprises. Il a uniquement droit à l'APG qui se monte à 80% du salaire moyen réalisé avant le service. La perte financière qui en résulte se monte à près de 1000 francs pour son cours.

Après avoir établi un budget avec l'intéressé, nous avons constaté que le militaire rencontrerait des difficultés financières sans notre appui. Nous avons pu lui verser une contribution qui lui a permis de respecter ses engagements financiers habituels.

UN COUP DE POUCE EFFICACE

L'assurance militaire (AM) de la SUVA nous demande de nous occuper d'un patient militaire (PM) de 29 ans qui suit actuellement un de leurs programmes de reconversion. Selon leurs explications, le militaire a financé une opération des yeux d'un montant de 6800 francs pour son beau-frère qui vit en Argentine et qui n'a pas d'assurance-maladie. Ce geste familial a cependant complètement bouleversé sa situation financière de sorte qu'il est incapable de régler ses impôts actuels.

Nous promettons à notre interlocuteur de l'AM de nous charger de l'affaire et de trouver une solution appropriée. Conformément à notre devise, nous voulons réagir rapidement et sans bureaucratie. Lorsque le PM nous appelle peu de temps après, nous fixons immédiatement un rendez-vous personnel avec lui et le prions de nous fournir au préalable tous les documents nécessaires afin que nous puissions vérifier les données.

Une liste de tous les justificatifs soumis montre que le PM, qui est aussi père de famille, est endetté jusqu'au cou avec des créances d'environ 50'000 francs sous forme de petits crédits et d'autres factures impayées. Pour financer l'entretien de sa famille, il s'endette davantage au moyen de son crédit à la consommation (taux actuel 11,95%) et de ses cartes de crédit. Bien qu'il essaie de remplir ses engagements financiers, les dettes ne cessent de croître chaque mois. La prise en charge de la facture pour l'opération des yeux par le Service social de l'armée (SSA) ou l'octroi d'un prêt à cet effet ne parviendrait donc pas à résoudre le problème. Il faut plutôt envisager une réorganisation complète de sa gestion financière.

Avant l'entretien-conseil, nous avons établi un budget en considérant différentes possibilités de remboursement et calculé le montant que nous pouvons éventuellement allouer au PM pour l'aider à s'en sortir efficacement.

Le PM se rend à notre bureau comme convenu. Lors d'un entretien personnel, nous avons examiné sa situation ainsi que les différentes solutions permettant de résoudre son problème. Le PM nous a confirmé par écrit l'absence de factures et d'engagements financiers supplémentaires en dehors des justificatifs qu'il nous avait soumis, et que notre contribution unique complétée par un prêt seraient utilisés à la seule fin de rembourser ses dettes.

La subvention accordée par le SSA ainsi qu'un prêt non rémunéré permettent au PM et à sa famille de supporter

plus facilement les coûts de la vie et de remplir leurs engagements financiers sur la base d'un budget réaliste. Grâce à notre aide, le PM a donc pu se remettre sur pieds. Son budget est même suffisamment équilibré pour pouvoir parler à des imprévus mineurs. A l'échéance de sa reconversion, il nous remboursera le prêt selon des modalités adéquates

SURVIVANTS EN DÉTRESSE FINANCIÈRE

En 1979, le soldat A. a acquis une ferme qu'il pouvait exploiter sans problèmes de santé. Vers la fin de son cours de répétition en 1983, il a senti une forte douleur dans le dos. Comme il n'y avait pas de médecin militaire sur place, on lui a recommandé de s'adresser à son médecin de famille. Durant le week-end, les douleurs sont devenues de plus en plus fortes au point qu'il ne parvenait plus à accomplir le travail de son exploitation agricole. Son médecin a alors découvert que les douleurs venaient du nerf sciatique et d'une vertèbre lombaire et lui a ordonné six semaines de thérapie à l'hôpital militaire de Novaggio ainsi que des cures thermales et des massages une fois revenu à la maison.

En raison d'une incapacité de travail de 75%, la SUVA-assurance militaire (AM) a versé une rente (2/3) au soldat A. En 1985, l'AM lui a financé des machines destinées à alléger le travail (notamment une machine à traire) et a réduit par conséquent le taux d'incapacité de travail à 25%. Or, A. n'a jamais pu travailler sans douleur. Ce n'est que grâce à l'aide de sa femme et de leurs trois enfants qu'il a pu maintenir en état son exploitation agricole pendant des années, avant que l'un des trois fils reprenne la ferme au terme de sa scolarité. Le revenu modeste et la petite rente de l'AM n'étaient cependant pas suffisants pour entretenir toute la famille. Le Service social de l'armée (SSA) a occasionnellement donné un coup de pouce par des petites sommes d'argent, la prise en charge de primes d'assurance-maladie ainsi que du linge de corps.

Par la suite, A. a également souffert de diabète et de cholestérol et a dû être hospitalisé à la mi-2006 suite à une attaque d'apoplexie. Il est malheureusement décédé la même année. Comme sa veuve ne parvenait pas à régler tous les frais d'enterrement avec le petit revenu qu'elle percevait de l'AVS, elle s'est de nouveau adressée au SSA.

Un montant convenable accordé à la veuve par le SSA lui a permis d'éviter au moins les soucis financiers.

Chefs du Service social de l'armée (chef SSA)


JUSQU'À FIN 1997 = CHEFS DES OEUVRES SOCIALES DE L'ARMÉE (CHEF OSA)

DURÉE DE LA FONCTION		TITULAIRE	
1918	1943	Colonel EMG	Feldmann Markus
1944	1950	Colonel	von Schmid Ernst
1951	1956	Colonel EMG	Joho Jakob
01.01.1957	31.12.1961	Brigadier	Bracher Hans
13.01.1962	31.12.1968	Colonel EMG	Steiner René
01.01.1969	31.12.1976	Brigadier	Bullet Jacques
01.01.1977	21.09.1979	Brigadier	Schmidt Jean-Charles (décédé en fonction)
01.05.1980	31.12.1986	Brigadier	Fellmann Bernhard
01.01.1987	31.12.1992	Brigadier	von Deschwanden Peter
01.01.1993	31.12.1997	Brigadier	Langenberger Jean
01.01.1998	31.12.2005	Ancien conseiller d'Etat	Hänggi Peter
01.01.2006	31.12.2007	Brigadier	Andrey Dominique
01.01.2008		Brigadier	Walser Hans-Peter

Chefs des domaines sociaux de l'armée

DURÉE DE LA FONCTION		TITULAIRE	
1915	1918	Cap EMG	Wirz Hans Georg
1919	1929	Colonel EMG	Feldmann Markus (chef OSA et chef du service des oeuvres sociales de l'armée)
1930	1957	Premier-lieutenant	Rüegg Eduard
1958	1974	Colonel	Baudet Edouard
01.01.1975	31.03.1997	Colonel	Schlatter Rudolf
01.04.1997	30.06.2005	Colonel	Tschachtli Arthur
01.08.2005		Colonel	Stähli Robert

DES SOUCIS QUI PÈSENT ?

 0800 855 844
sda.J1@vtg.admin.ch
www.armee.ch/info



SERVICE SOCIAL DE L'ARMÉE

Rodmattstrasse 110, 3003 Berne